

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12.134

L'An deux Mille Douze, le 14 septembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 7 septembre 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 7 septembre 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, M. BESSON, Mme LECOMTE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme PELTIER représentée par M. BESSON
M. FILOCHE représenté par Mme DAUZIDOU
M. COASSIN représenté M. LABIA
M. DENIS représenté par M. MERLE
Mme DESCHANP représentée par Mme SERRE
Mme DOUMECQ représentée par M. GIRAUD
M. MEGLIO représenté par M. QUENTIN
M. PATRUX représenté par Mme CIRAUD-LANOUE
M. PAVON représenté par M. CAU

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 31

Madame Eva ROY a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ADMISSIONS EN NON-VALEUR – BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITE

Monsieur le comptable du Trésor Public a établi des demandes d'admissions en non-valeur pour le Budget Principal.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces admissions en non-valeur.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- d'admettre en non valeur les produits irrécouvrables figurant sur la demande établie par le Comptable du Trésor Public pour le Budget Principal.

Etat N°1	Années 2009 à 2011	1 144,13 €
TOTAL.....		1 144,13 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6541 – Fonction 01 du Budget Principal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 20 septembre 2012

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD